

Nantes, le 20 octobre 2016

Nouvelle stratégie européenne des Pays de la Loire

Une Europe plus utile pour une Région plus efficace

De simples bénéficiaires des actions européennes, les Régions ont désormais acquis le statut de véritables partenaires de l'Union européenne gestionnaires d'une partie des fonds européens. Pour rappel, près d'1 milliard d'euros de ces fonds sont gérés en Pays de la Loire pour la période 2014-2020. Pour autant, le contexte actuel nécessite que la Région pèse davantage en Europe et plus spécifiquement auprès des institutions européennes. La nouvelle majorité régionale fait le choix d'adopter aujourd'hui en session une nouvelle stratégie européenne volontariste et offensive « Une Europe plus utile pour une Région plus efficace » avec l'ambition affichée de créer de nouveaux leviers au service de l'emploi et de la croissance sur les territoires.

Une nouvelle stratégie européenne régionale partant d'un double constat :

- Sur le plan régional, les Pays de la Loire ne tirent pas assez profit des opportunités de l'Union Européenne. A titre d'exemple la participation des Pays de la Loire au programme-cadre pour la recherche et l'innovation « Horizon 2020 » est largement inférieure à celle de la Région Bretagne : 1.9% pour les Pays de la Loire contre 4.6% pour la Bretagne.
- Sur le plan européen : l'Union européenne est aujourd'hui confrontée à une défiance dont la montée progressive a conduit au « Brexit » en juin dernier. **« L'Europe de demain se construira non par le verbe mais par la preuve en démontrant aux européens qu'elle peut répondre concrètement à leurs attentes. La Région peut contribuer à son échelle à construire cette Europe utile et efficace à travers une méthode plus concrète et plus volontariste »** souligne Bruno Retailleau, président de la Région des Pays de la Loire.

Plus de méthode c'est le sens de cette nouvelle stratégie régionale européenne qui nécessite à la fois :

- Des priorités à cibler
- Des opportunités à saisir
- Mais également des outils à renforcer ou à construire.

Se concentrer sur des priorités

Les Pays de la Loire constituent un pôle économique de premier plan au niveau national et européen. L'objectif est de mettre l'Union européenne au service de cette économie régionale, que l'Europe soit un moyen dans ces secteurs d'activités clés de créer et de développer des compétences et de la richesse sur le territoire ligérien. **L'industrie de manière générale et la nouvelle économie industrielle, les transports, l'énergie, le numérique, la formation, l'agriculture, la pêche, la santé/biothérapies constituent autant de secteurs d'activités structurants pour la Région et sur lesquels seront mises en place des actions ciblées au niveau européen.** Pour chacun de ces secteurs l'accent sera mis sur les opportunités notamment financières offertes par l'Union européenne et jusqu'à présent sous exploitées, tant par la Région que par les acteurs locaux. La recherche et l'innovation constituent dans ce cadre une composante majeure du levier que peut représenter l'Union européenne pour ces secteurs.

Sur les dossiers ligériens plus spécifiques (industrie navale, énergies marines renouvelables, végétal spécialisé, etc.), la Région mettra en place des actions de lobbying ciblées sur des sujets à fort enjeu

régional et qui représentent un avantage comparatif indéniable des Pays de la Loire au niveau national et européen.

Par ailleurs, la Région porte une forte ambition en matière de transition énergétique, elle veillera à ce que son positionnement soit en ligne avec les objectifs européens et que les initiatives européennes puissent venir en soutien aux actions régionales pour la mise en œuvre de la feuille de route régionale. Les Pays de la Loire devront prendre part aux débats européens dans lesquels seront discutés des technologies et des standards novateurs qui pourront servir les intérêts régionaux dans les cinq piliers identifiés par la feuille de route régionale (production d'énergies renouvelables, transformation du parc immobilier vers des bâtiments à faible impact environnemental voire producteurs d'énergie, stockage de l'énergie et usages innovants, développement des réseaux électriques intelligents, transports décarbonés).

En ce qui concerne les projets maritimes atlantiques, la Région veut faire de son élection à la présidence de la Commission Arc Atlantique (« CAA ») en juin 2016 un moyen puissant de s'assurer que les politiques européennes soient mieux adaptées à sa spécificité territoriale maritime. La Région s'appuiera sur un programme de travail défini en début de mandature et orienté autour de 4 grandes priorités :

- Accroître la visibilité des Régions atlantiques auprès des instances communautaires.
- Contribuer à la mise en œuvre de la Stratégie Atlantique et obtenir des fonds dédiés
- Mobiliser les groupes de travail pour répondre à des appels à projets européens
- Renforcer la mobilisation politique autour d'enjeux clés pour les Régions atlantiques.

Saisir les opportunités

Pour mettre en œuvre concrètement ces priorités, la Région veut maximiser les opportunités des financements européens existants et investir celles sur lesquelles elle n'est pas assez présente aujourd'hui.

▪ Mieux s'investir dans les programmes européens

Les programmes financiers sectoriels de l'Union européenne sont très peu exploités par les Pays de la Loire. La Région entend désormais assumer pleinement son rôle de « facilitateur » et de levier auprès des porteurs de projets ligériens, pour leur permettre de saisir les opportunités offertes par les financements européens tels que :

- 3 programmes au titre de la coopération territoriale européenne : l'Espace Atlantique (INTERREG VB EA) (représentant 140 M€ de FEDER sur la programmation 2014-2020), l'Europe du Nord-Ouest (INTERREG VB ENO) (396 M€) et le volet interrégional (INTERREG EUROPE) (359 M€)
- Les programmes d'actions communautaires : Horizon 2020 pour la recherche et l'innovation (80 Mds€) , COSME pour améliorer l'accès au financement des PME (2,3 Mds€), ERASMUS+ pour la jeunesse, l'éducation, la formation et le sport (14,7 Mds€), LIFE+ pour les actions en faveur de l'environnement et du climat (3,46 Mds€), Mécanisme pour l'Interconnexion en Europe, pour le financement d'infrastructures de transport, d'énergie et de télécommunications (30,4 Mds€).

▪ Mieux profiter des opportunités de financements proposées par la Banque Européenne d'Investissement (BEI)

La BEI propose une gamme très large de moyens de financement (prêts, prise de participation, garantie, etc.). Elle est ainsi en mesure d'apporter un soutien financier à des projets structurants dans un grand nombre de secteurs économiques (énergie, transports, éducation, etc.). Les opportunités sont sous-exploitées aujourd'hui, et l'ambition de la Région est donc de mettre en place de nouveaux instruments financiers.

- **S'appuyer sur le « plan Juncker » pour certains investissements stratégiques**

Face au constat du déficit d'investissement en Europe, la Commission européenne a lancé en 2014 le « Plan d'investissement pour l'Europe » dit « plan Juncker », dont l'objectif a été porté à 500 Mds d'euros sur la période 2015-2020. Il vise principalement à pallier les carences du marché et favoriser la prise de risque par les investisseurs privés. L'un de ces piliers est de mobiliser des investissements via le Fonds Européens pour les Investissements Stratégiques (FEIS), dont la gestion a été confiée à la BEI et qui permet de soutenir les investissements dans des domaines clés tels que les infrastructures (environnement, transport, etc.), l'éducation, la recherche et l'innovation, ainsi que le financement à risque des petites entreprises.

- **Mieux coordonner la programmation des Fonds structurels avec la mise en œuvre de la stratégie régionale.**

Les fonds européens constituent un levier important d'appui aux politiques régionales. Les priorités liées à l'emploi, l'orientation, la formation et l'apprentissage constituent des domaines majeurs d'intervention du FSE. La mobilisation du FEDER doit venir en complémentarité des politiques régionales notamment en matière de soutien aux programmes de recherche et de développement, au déploiement du Très Haut Débit sur le territoire régional, à l'amélioration de la compétitivité des entreprises, au soutien à la transition énergétique et à la protection de l'environnement, au développement des transports ainsi qu'au développement territorial avec les acteurs privilégiés que sont les agglomérations de la Région. Le FEADER représente pour la compétitivité de l'agriculture ligérienne et l'accompagnement des transitions écologiques et énergétiques ; le FEAMP constitue un levier important pour soutenir les métiers de la pêche, de l'aquaculture et de la transformation des produits de la mer, mais aussi pour assurer la préservation de la ressource. **L'objectif est de porter la Région au premier rang des autorités de gestion des fonds structurels à l'horizon 2023.**

- **Préparer l'avenir avec un lobbying offensif**

Sur la préparation de la politique de cohésion post2020 pour laquelle la Région sera partie prenante des discussions pour peser sur le débat global et s'assurer du maintien d'un volume d'aides communautaires proportionné aux besoins du territoire. Mais aussi Sur la préparation de la PAC post2020 avec la défense d'une position claire de la Région après discussions avec les acteurs locaux, une présence active dans les réseaux pertinents, etc.

Renforcer ou construire de nouveaux outils

Pour porter les priorités de la Région sur la scène européenne et saisir un maximum d'opportunités, il est essentiel de mettre en place les outils adaptés.

- **Monter en puissance sur l'accompagnement des projets européens et le soutien aux porteurs de projets**

Malgré l'intérêt des financements qui y sont associés, encore trop peu de structures ligériennes s'investissent dans des projets européens souvent par manque de connaissance. Pour répondre à cet enjeu, la Région veut mieux accompagner demain les porteurs de projets, développer une communication adaptée, s'appuyer plus encore sur les réseaux locaux dont elle dispose et préparer plus en amont les futurs appels à projets européens. La Région souhaite réorienter et renforcer le « Fonds Régional d'Aide au montage de projets européens » en offrant aux acteurs locaux une ressource experte pour les aider sur l'ingénierie de montage de leur projet et sur les modalités d'évaluation de la mise en œuvre.

- **Optimiser la gestion des fonds structurels**

Mieux coordonner la programmation aux objectifs prioritaires de la Région, simplifier les recours aux fonds européens, optimiser les procédures ; sur l'ensemble des fonds, la Région entend utiliser pleinement les

opportunités offertes par la Commission européenne en matière de coûts simplifiés et de forfaitisation des dépenses éligibles pour accélérer et sécuriser la mise en paiement de l'aide communautaire.

- **Agir au-delà des coopérations européennes historiques**

En cohérence avec la nouvelle stratégie internationale de la Région, l'effort de déploiement des actions internationales portera en priorité sur l'Europe, qui représente aujourd'hui 60 % des exportations françaises, avec comme première destination l'Allemagne, les partenaires/marchés italiens, espagnols et anglais très actifs.

- **Encourager la mobilité des jeunes ligériens**

En favorisant la mobilité des lycéens ligériens, des apprentis et des étudiants, avec l'utilisation notamment des crédits éducatifs déconcentrés, le soutien aux VIE, les programmes Erasmus etc.

- **Favoriser le rapprochement du Bureau de Bruxelles avec les acteurs du territoire**

Le Bureau de Bruxelles est désormais une structure intrarégionale. Son activité de représentation couvre tout le champ des politiques européennes susceptibles d'intéresser la Région et les acteurs locaux. Il assure la promotion des acteurs ligériens auprès des institutions européennes, identifie des synergies possibles avec d'autres réseaux ou projets européens et suscite des échanges et des partenariats tout en ayant accès à des informations de premier ordre. Les entreprises peuvent contacter directement le Bureau pour toute question liée aux problématiques européennes.

- **Une réorganisation des services de la Région adaptée aux objectifs**

Création d'une direction unique regroupant les services en charge de la gestion des fonds européens et les services qui assurent le portage des appels à projets et programmes européens.

CONTACT PRESSE : Nadia Hamnache - nadia.hamnache@paysdelaloire.fr - 02 28 20 60 62 – 06 77 66 11 16